



INSCRIPTIONS AUX PRESTATIONS PERISCOLAIRES DE MAI 2020
A REMETTRE AU PLUS TARD LE 20 DU MOIS PRECEDENT SOIT JUSQU'AU 20 AVRIL 2020 INCLUS

Merci de cocher les cases pour les jours de présence

Nom de l'enfant:
Prénom de l'enfant:

Date:
Signature:
 Modification

Ecole:

Niveau scolaire:

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bouteillier | <input type="checkbox"/> Delacroix | <input type="checkbox"/> Petite section | <input type="checkbox"/> CP/CE1 |
| <input type="checkbox"/> Moulin | <input type="checkbox"/> Seurat | <input type="checkbox"/> Moyenne et grande section | <input type="checkbox"/> CE2/CM1/CM2 |
| <input type="checkbox"/> La Fontaine | <input type="checkbox"/> Universalis | | |

Paul Ricoeur: les inscriptions peuvent se faire pour le mercredi de 7h à 19h et les vacances scolaires, dans l'école de secteur, se rapprocher de la Maison de l'Enfance

ERRATUM

		Périscolaire matin	Périscolaire soir	Etude surveillée	Restauration	ALSH mercredi
Vendredi	1	FERIE	FERIE	FERIE	FERIE	
lundi	4					
Mardi	5					
Mercredi	6					
Jeudi	7					
Vendredi	8	FERIE	FERIE	FERIE	FERIE	
Lundi	11					
Mardi	12					
Mercredi	13					
Jeudi	14					
Vendredi	15					
Lundi	18					
Mardi	19					
Mercredi	20					
Jeudi	21	FERIE	FERIE	FERIE	FERIE	
Vendredi	22					
Lundi	25					
Mardi	26					
Mercredi	27					
Jeudi	28					
Vendredi	29					

Les inscriptions et annulations peuvent se faire directement sur le portail famille en respectant les délais soit au plus tard:

- le 20 du mois précédent pour les inscriptions
- 48h avant la prestation et avant 10h pour les annulations en période scolaire
- 10 jours avant le 1er jour en période de vacances.

Pour la version papier, vous devez faire vos demandes par:

- par mail: enfance@ville-louvres.fr
- par voie postale: 84 rue de Paris 95380 Louvres

ANNULATION POUR LUNDI	ANNULATION POUR MARDI	ANNULATION POUR MERCREDI	ANNULATION POUR LE JEUDI	ANNULATION POUR LE VENDREDI
Le jeudi avant 10h	Le vendredi avant 10h	Le lundi avant 10h	Le mardi avant 10h	Le mercredi avant 10h

ATTENTION: Pour toute inscription, la fiche sanitaire est obligatoire, sans ce document, nous n'accepterons pas vos inscriptions.